



Question d'actualité au Gouvernement par le Sénateur-Maire Monsieur J-J JEGOU.

Merci Monsieur le Président, Mesdames, Messieurs les Ministres, mes chers collègues, ma question s'adresse au Ministre de la Santé.

Lundi prochain aura lieu la Journée Mondiale Parkinson. En France, cette maladie touche 150 000 personnes et voit près de 14 000 cas nouveaux, diagnostiqués chaque année, notamment chez nombre d'adultes âgés de moins de 60 ans. C'est la deuxième maladie neuro-dégénérative par le nombre de personnes touchées. Or, les malades de Parkinson n'ont jamais bénéficié d'une prise en compte globale de leur maladie. Eux et leurs proches se sentent souvent oubliés et l'ont exprimé avec force lors des Etats généraux 2010 ; depuis, la mobilisation ne faiblit pas.

La maladie de Parkinson est, en effet, la grande oubliée des plans de Santé Publique mis en œuvre ces dix dernières années. C'est pourquoi un appel à signatures a été lancé, auprès de personnalités politiques et médicales, en faveur d'un Plan national. Il a déjà recueilli des centaines de signatures dont celles de près de 200 parlementaires, de la majorité comme de l'opposition, qui soutiennent la demande d'un Plan national.

L'absence de ce Plan, aboutit objectivement à des inégalités de traitement entre les diverses maladies neuro-dégénératives mais aussi à des inégalités territoriales de traitement entre les malades de Parkinson. De plus, les malades ont le sentiment de ne pas être reconnus dans leur souffrance, à la fois par les pouvoirs publics mais aussi, plus largement, par l'opinion publique.

L'attente des malades et des familles s'explique par la gravité de cette maladie, qui est mal connue, qui est fortement invalidante, médicalement et socialement, et qui touche de plus en plus de personnes jeunes et en activité. Face à cette situation, beaucoup pourrait être fait, sans mobiliser les moyens considérables affectés à d'autres maladies. Faute d'information suffisante, les traitements existants entraînent parfois des effets secondaires, qui sont à l'origine de plaintes judiciaires et de scandales médiatiques, comme cela a été récemment le cas.

Non seulement la qualité de vie des malades pourrait être largement améliorée mais on contribuerait ainsi à réduire et à retarder le risque de dépendance au moment où celle-ci fait l'objet d'un grand débat national et est inscrite au premier rang des priorités gouvernementales. Que comptez-vous faire M. le Ministre pour soutenir efficacement les malades de Parkinson et leurs familles ? Le Gouvernement compte-t-il engager un plan national Parkinson pour que les malades bénéficient de la dynamique et des moyens inhérents à ce type de plan ?

Je vous remercie.